



Bonjour
Voici la lettre d'information du **10 février 2012** les collègues du 1^{er} degré. (<http://sgencfdt82.free.fr>).

Sommaire

- ▶ Carte scolaire: compte-rendu du CDEN du jeudi 9 février
- ▶ Pour sauver les RASED : nouvelles actions
- ▶ Le Sgen-CFDT demande à Luc Chatel d'appliquer ne Nouvel Espace Statutaire aux instituteurs
- ▶ Evaluations des enseignants: le Sgen-CFDT refuse de signer l'accord
- ▶ Un bouclier vital pour l'enfant de maternelle
- ▶ "Les décisions gouvernementales freinent l'économie": interview de François Chérèque

Pour vous abonner
[cliquez ici](#)

Bonnes vacances à tous



INFORMATIONS CARRIERE : SALAIRE, MOUVEMENT,...

Permanences
téléphoniques du Lundi à
Vendredi

06.06.41.03.94



[Ou en téléchargeant un](#)

[bulletin](#)

Carte scolaire : Compte-rendu du CDEN du jeudi 9 février

Pour connaître les dernières propositions de l'I.A sur la carte scolaire 1er degré, lisez

- ▶ [Compte-rendu CDEN](#)

Pour sauver les RASED : nouvelles actions



Le collectif Rased 82 vous propose de faire voter



<http://www.sgen.cfdt.fr>

Site régional

<http://sgenmidipy.free.fr/>



Site de la confédération
CFDT : www.cfdt.fr



par votre conseil d'école une motion.

► [Télécharger la motion](#)

Diffusion du Film "un parmi les autres" qui présente l'aide rééducative des Rased. Ce film a été tourné dans le Tarn et Garonne.

► [Horaire des diffusions](#)

Pour consulter les actions antérieures mais toujours d'actualité.

► [Actions antérieures](#)

Le Sgen-CFDT demande à Luc Chatel d'appliquer le Nouvel Espace Statutaire aux instituteurs

Le décret 2009-1388 a créé le nouvel espace statutaire pour les corps de catégorie B. Ce décret avait vocation à s'appliquer au plus tard le 31 décembre 2011. Il prévoit, entre autres dispositifs, de porter l'indice terminal de la grille à 675 contre 660 aujourd'hui. Si le ministère de l'Éducation nationale a pris les mesures réglementaires nécessaires pour permettre à certains corps de pouvoir bénéficier de l'application de ce décret, il n'en est pas de même pour celui des Instituteurs. A ce jour, à notre connaissance, les personnels de ce corps ne se sont pas vus appliquer les mesures prévues par le décret....

► [Lire la suite](#)

INFORMATIONS EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES

Evaluation des enseignants: le Sgen-CFDT refuse de signer l'accord

Après deux mois de négociations sur l'évaluation des enseignants avec le ministère de l'Éducation nationale, le Conseil fédéral du Sgen-CFDT a décidé de ne pas signer la plate-forme d'accord.

- Si plusieurs points positifs ont été actés lors de la négociation, le Sgen-CFDT et le Ministère n'ont pu se mettre d'accord sur la déconnexion entre évaluation et avancement de carrière.

- Rappelons que la négociation a permis le retrait du décret et de la circulaire présentés en novembre. Sans cela, ces textes seraient appliqués depuis le 1er janvier...

Dans notre article vous pourrez écouter et lire notre position et aussi consulter le protocole d'accord.

► [Protocole d'accord sur l'évaluation des enseignants](#)

Un bouclier vital pour l'enfant de maternelle

Ou comment les poules pondeuses ont plus de place que les enfants en grandes section de mater-

nelle !!!

Au moment de la carte scolaire et des classes surchargées, l'article du Café pédagogique est intéressant.

► [Lire l'article](#)

Pourquoi adhérer ??

1. Me faire conseiller
2. Etre entendu
3. Participer

SOCIETE – VIE SYNDICALE

"Les décisions gouvernementales freinent l'économie"

Invité de France Info, le 9 février 2012, François Chérèque est revenu sur les dernières annonces du gouvernement, notamment la TVA sociale à laquelle la CFDT est opposée.

► [Ecouter l'interview](#)

Pour nous contacter :

- **Mail** : 82@sgen.cfdt.fr
- 23 gd' rue de Sapiac 1er étage de la CFDT 82 Montauban
- **Téléphone** : **05.63.63.26.80 /06.06.41.03.94**
Olivier Marquez Cayla - Françoise Fabre

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations par courriel de notre part ou au contraire les recevoir à une autre adresse : 82@sgen.cfdt.fr (c'est gratuit)